



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

MODE D'EMPLOI BULLETIN D'ADHÉSION

Ce bulletin va être utilisé pour les salariés ou les agents du privé comme du public. Son contenu est reproduit dans GASEL, dans l'assistant d'aide à la Création d'une fiche d'un nouvel adhérent. Les informations renseignées dans ce bulletin seront reprises chronologiquement dans GASEL lors de la saisie par le syndicat.

Face A À REMPLIR PAR LE FUTUR ADHÉRENT : SALARIÉ (E) OU AGENT

Cette partie est à remplir par la personne qui adhère à la CFDT. Dans un souci de suivi de qualité, il appartient au militant de vérifier, avant de transmettre le bulletin, sa lisibilité et l'exactitude du contenu. Si besoin, à lui d'interroger ou de recontacter l'adhérent immédiatement, pour d'éventuelles corrections ou améliorations.

Le formulaire contient les sections suivantes :

- Face A**
- Je soussigné(e),** M. Mme
- Nom**
- Prénom** (Nom de naissance) adhérent à la CFDT
- Date de naissance**
- Coordonnées personnelles** (Appartement, chez...), (Bâtiment, entrée...), N° et voie (Ligne-ét...), Code postal, Ville, Téléphone domicile, Téléphone mobile, Mél personnel
- INFORMATIONS PROFESSIONNELLES** (Préciser que l'adhésion est par le bulletin de salarié)
- Adresse professionnelle** (Bâtiment, entrée...), N° et voie (Ligne-ét...), Code postal, Ville (au cas où)
- Pour le calcul de la cotisation** (Calculée à une effectivité à la date de règlement de la première cotisation) : Salaire annuel net imposable €
- La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.**
- Informations professionnelles** : N° SIRET de l'employeur (contourner le même), Code RNE (site internet : site n° salarié), Nom de l'établissement, Profession / Métier (Matricule chez l'employeur), Type de contrat (indéterminé) : CDI CDD, Situation : Stagiaire Intérimaire Demandeur d'emploi, Temps de travail : Complet Partiel à ____ %, Téléphone professionnel, Téléphone mobile pro., Mél professionnel
- Informations de cotisation** : N° de salariés ou d'agents de l'ES, Salaire de droit privé Code NACE/NAF de l'entreprise (à compléter sans d'une lettre), Salaire de droit public Type de fonction publique : Etat Territoriale Hospitalière, Statut de l'agent : Titulaire Contractuel Vacataire
- Signature** de l'adhérent

● INFORMATIONS PERSONNELLES

Elles sont très importantes pour les services à l'adhérent et ses relations avec les structures CFDT. Toutes les informations demandées doivent être renseignées car elles correspondent aux normes postales.

ATTENTION : le nom de naissance est indispensable en cas de changement de nom de famille !

Le mél perso est une nouveauté très utile pour renforcer le contact entre l'adhérent et le syndicat.

● INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Toute cette partie et ses nouvelles rubriques sont utiles pour mieux connaître et identifier les adhérents CFDT. La majorité des informations demandées sont indiquées sur la fiche de paie : N° de Siret pour le Privé et le Public, et le RNE pour les secteurs de l'éducation.

La classification par types de contrat permet de mieux cerner la situation des nouveaux adhérents.

Cotisations :

Pour le calcul de la cotisation
(l'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation) :

Salaire annuel net imposable _____ €

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.

Il s'agit de la règle validée par le Congrès confédéral tel que définie par la charte de la cotisation syndicale (Article 2.3). C'est le taux minimum de la cotisation mensuelle.

C'est le taux de la cotisation perçue auprès des adhérents, en pourcentage du salaire annuel net imposable de l'année précédente divisé par 12 (Article 2.3).



MODE D'EMPLOI BULLETIN D'ADHÉSION

Face B

À REMPLIR PAR LE SYNDICAT : ÉLU(E) OU MILITANT(E) : SALARIÉ(E) OU AGENT

Il s'agit d'informations importantes pour l'action syndicale quotidienne vers les adhérents, et les éventuels futurs militants, élus, mandatés et/ou désignés.

Section syndicale
ou
Implantation syndicale
(canton de collectif)
Statut Cadre Non cadre
Motivation de l'adhésion

Informations professionnelles
Catégorie professionnelle en secteur privé
 Cadre Agent de maîtrise Employé
 Ouvrier Apprenti
Catégorie dans la fonction publique ou assimilée
 A B C
Code IDCC (coordonnées de la convention collective en 4 chiffres)
Branche professionnelle
Groupe

Calcul de la cotisation mensuelle minimale
(Salaires annuel net imposable / 12) x 0,75% = €
Montant de la cotisation mensuelle €
Le règlement est à terme à échoir
Bulletin recueilli par le/la militant(e) ou élu(e)
Nom _____
Prénoms _____
N°A _____

Services
Tous les
 mois 2 mois 3 mois
Jour du prélèvement
 le 5 du mois le 10 du mois le 25 du mois

Pacsy
Tous les
 mois 2 mois 3 mois 4 mois 6 mois 12 mois
Jour du prélèvement
le ____ du mois

Coordonnées ou tampon du syndicat

Toutes les informations qui vous sont demandées sont nécessaires à la CFDT pour qu'elle puisse vous apporter le meilleur service.
CFDT - Service Information Communication - Janvier 2014.

● INFORMATIONS SYNDICALES

Ces informations catégorielles sont indispensables notamment pour répondre aux adhérents, mais aussi pour les campagnes électorales et la recherche de candidats CFDT parmi les adhérents au sein d'un établissement.

Section syndicale ou implantation syndicale : deux éléments nettement différenciés.

- Si l'adhésion se fait dans un établissement où la CFDT est déjà implantée, renseignez « section syndicale » en portant le nom de l'établissement inscrit au fichier. L'adhérent sera alors rattaché à la section déjà déclarée.
- S'il s'agit d'une adhésion dans un établissement où la CFDT n'est pas implantée, il faut la considérer comme une nouvelle implantation.

Cette différenciation permet au syndicat d'identifier les adhérents individuels des adhérents constitués en section syndicale. C'est aussi le moyen de préparer les nouvelles implantations, dès que le nombre d'adhérents requis est atteint.

● INFORMATIONS ADHÉSION

Quel que soit le rythme de prélèvement du syndicat, faire en sorte que le prélèvement soit au plus près de la date du paiement du salaire, afin de réduire les impayés. Le 1^{er} prélèvement doit être effectué sans retard par rapport à la date d'adhésion. Le cas échéant un chèque est demandé à l'adhérent. Le choix de la date d'adhésion indiquée par l'adhérent fixe ainsi la date de paiement de la première cotisation.

Le code IDCC détermine et identifie la convention collective dans le privé. Une information utile pour le calcul de la représentativité par la Convention collection nationale (CCN). La cotisation est toujours à terme à échoir (en amont).

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Il s'agit d'une nouveauté importante. C'est une évolution des normes et des règles bancaires au niveau européen : le Mandat de Prélèvement SEPA remplace le RIB. Toutes les informations demandées sont nécessaires pour assurer le prélèvement des cotisations.

ATTENTION : le « Mandat de Prélèvement SEPA » doit être renseigné, daté et signé par le nouvel adhérent !

Mandat de prélèvement SEPA
à remplir par le futur adhérent

Le "mandat de prélèvement SEPA" est le nouveau document officiel qui remplace désormais l'autorisation de prélèvement au niveau européen (SEPA). En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez A / la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Nom / Prénom du débiteur _____
Adresse _____
N° et nom de rue _____
Code postal _____ Ville _____ Pays _____
Coordonnées de compte N° IBAN _____
N° BIC _____
Code international d'identification de votre banque _____
Domiciliation nom de l'agence _____

Nom - Prénom - Signé Cfdt _____